

# MANDAT DU CLUB

**Attention : seul le Président ou un licencié du club peuvent représenter ce dernier lors d'une assemblée générale.**

## ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DEPARTEMENTAL DU MAINE ET LOIRE

**Je soussigné(e), M. / Mme<sup>1</sup> .....**

Président(e) du club (+ n°affiliation) : .....

Licence FFKDA n° : .....

**Donne mandat au membre de notre club :**

Membre du club<sup>2</sup> : Nom : ..... Prénom.....

Licence FFKDA n° : .....

**Pour me représenter lors de l'assemblée générale du 29 JUIN 2024.**

**Signature du donneur de pouvoir**

---

<sup>1</sup> Rayer la mention inutile

<sup>2</sup> Rappel : Seul le président licencié d'une association affiliée à la FFKDA peut donner un mandat et uniquement à un licencié de son association.